

Adapter l'agriculture au changement climatique



POUR PROMOUVOIR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE et atténuer la pauvreté, ainsi que pour assurer la gestion durable et la préservation des ressources naturelles, il est essentiel d'adapter les systèmes alimentaires. De nombreux pays ressentent déjà les effets du changement climatique, tels que l'irrégularité et l'imprévisibilité des précipitations, l'incidence accrue des tempêtes et les sécheresses prolongées. Le changement des conditions météorologiques favorise aussi l'apparition de ravageurs et de maladies qui s'attaquent aux cultures et au bétail.

Les terres cultivées, les pâturages et les forêts, qui représentent 60 pour cent de la surface de la terre sont progressivement exposées à la variabilité accrue et au changement du climat. Le changement climatique menace les acquis du développement et ralentit la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), en particulier ceux qui se rapportent à la réduction de la faim et de la pauvreté ainsi qu'à la protection de l'environnement.

Mobiliser l'information et les savoirs à l'appui de l'évaluation de l'impact et de l'adaptation

L'évaluation de l'impact du changement climatique et la planification de l'adaptation doivent tenir compte des conditions locales concernant les vulnérabilités, les risques, les ressources naturelles disponibles et le contexte socio-économique. Exposées au risque de mauvaises récoltes récurrentes, de pertes de

Maroc: le changement climatique touchera à la fois les cultures pluviales et les cultures irriguées

La FAO a entrepris, en collaboration avec le groupe de la Banque mondiale et les institutions nationales marocaines, une étude approfondie de l'impact du changement climatique sur 50 productions agricoles, dans les principales zones agro-écologiques et selon plusieurs scénarios de changement climatique. Cette étude a révélé que le climat plus sec et plus chaud prévu au Maroc aurait des effets négatifs sur les principales cultures pluviales; que d'ici à 2050, les rendements du blé tendre diminueraient de 33 pour cent les années sèches, soit plus du triple de leur baisse en année humide ; que plusieurs cultures irriguées importantes seraient aussi touchées et que l'impact négatif irait croissant. Les études et les analyses de ce genre sont particulièrement utiles à la planification de l'adaptation.

Programme d'adaptation au changement climatique du Mozambique

Dans le cadre des OMD, le programme conjoint de prise en compte des facteurs environnementaux et d'adaptation au changement climatique a entrepris des activités dans quelques-unes des régions les plus touchées et les plus menacées du pays, le long du bassin du Limpopo et dans le district de Chicualacuala. Ce programme comporte les cinq volets suivants: i) informer, sensibiliser et autonomiser les autorités, la société civile, les communautés et autres acteurs sur les problèmes de l'environnement et du changement climatique; ii) renforcer, au niveau central et aux échelons décentralisés de l'État, les capacités de mise en œuvre des politiques environnementales existantes ; iii) intégrer les méthodes de prise en compte du changement climatique dans les plans publics de développement, les programmes ONU/donateurs, et les activités et investissements des acteurs locaux; et v) diversifier le choix des moyens de subsistance offert aux communautés. Ce programme, qui donne l'initiative aux communautés, encourage la participation active des acteurs locaux, y compris les femmes et les groupes vulnérables.

production animale, halieutique et forestière, et d'amenuisement des ressources naturelles disponibles, les communautés rurales établies dans des environnements fragiles tels que les zones côtières, les terres arides et les régions de montagne, seront les plus touchées. Dans pareille situation, les groupes vulnérables tels les femmes et les peuples indigènes seront probablement les plus durement éprouvés.

Les pays doivent bien comprendre les vulnérabilités de leurs systèmes alimentaires, de leurs écosystèmes, de leur société et de leur économie nationale aux effets actuels et futurs de la variabilité et du changement du climat. La FAO a élaboré divers systèmes et outils d'information novateurs et simples à utiliser pour évaluer l'impact du climat et les vulnérabilités et pour planifier les mesures d'adaptation, par exemple, la méthode d'adaptation dynamique optimale de l'agriculture, l'indexation sur le climat de l'assurance agricole, une méthode normalisée d'évaluation de l'impact du changement climatique sur l'agriculture, des systèmes d'alerte rapide relatifs à la sécurité alimentaire à moyen terme, un outil d'estimation du climat local (New LocClim), une méthode d'estimation par satellite des précipitations (FAO-RFE), un système de gestion des bases de données agroclimatiques (FAOCLIM-Net), et un outil de prévision des rendements des cultures (CMBox).

La biodiversité



La diversité biologique pour un monde libéré de la faim

LES PLANTES CULTIVÉES, LES ANIMAUX D'ÉLEVAGE,

les organismes aquatiques, les essences forestières, les microorganismes et les invertébrés, c'est-à-dire des milliers d'espèces et leur variabilité génétique, forment le tissu de la biodiversité des écosystèmes, dont dépend la production alimentaire et agricole mondiale.

La biodiversité est indispensable à la sécurité alimentaire mondiale et elle est une des clés de la réduction de la pauvreté et de l'amélioration des moyens d'existence. La préservation de la biodiversité est particulièrement importante pour assurer une alimentation variée, riche en éléments nutritifs et en micronutriments nécessaires à une bonne santé. Pendant des millénaires, l'humanité a exploité et développé la biodiversité, dont elle dépendait pour l'alimentation et l'agriculture. Or la biodiversité, et en particulier la diversité génétique, disparaît à un rythme alarmant.

L'amenissement de ces ressources prive l'humanité d'un potentiel d'adaptation aux nouvelles conditions socioéconomiques et environnementales, telles que l'augmentation de la population et le changement climatique. Pour éviter un tel scénario, il faut dès maintenant:

- assurer la conservation et l'utilisation durable des ressources phytogénétiques et zoogénétiques (terrestres et aquatiques);
- protéger les écosystèmes qui rendent des services tels que la pollinisation, l'élimination des ravageurs, le piégeage du carbone, le recyclage des éléments nutritifs et la gestion des bassins versants;
- prendre en considération la résilience des écosystèmes face aux contraintes environnementales telles que le changement climatique.

Systèmes ingénieux du patrimoine agricole mondial (SIPAM)

Tout au long de son histoire, l'être humain a domestiqué les plantes et les animaux et créé des systèmes agricoles complexes et diversifiés. Il a utilisé quelque 10 000 espèces végétales pour se nourrir. Or, aujourd'hui, son alimentation ne comprend guère plus de 100 espèces. Les cultures et les systèmes agricoles traditionnels sont en voie de disparition, avec les savoirs et la diversité culturelle qui leur étaient liés. La FAO a établi, en partenariat avec les gouvernements et le FEM, le projet SIPAM destiné à recenser ces systèmes agricoles traditionnels uniques et à en faire reconnaître l'importance pour la sécurité alimentaire et le développement durable.

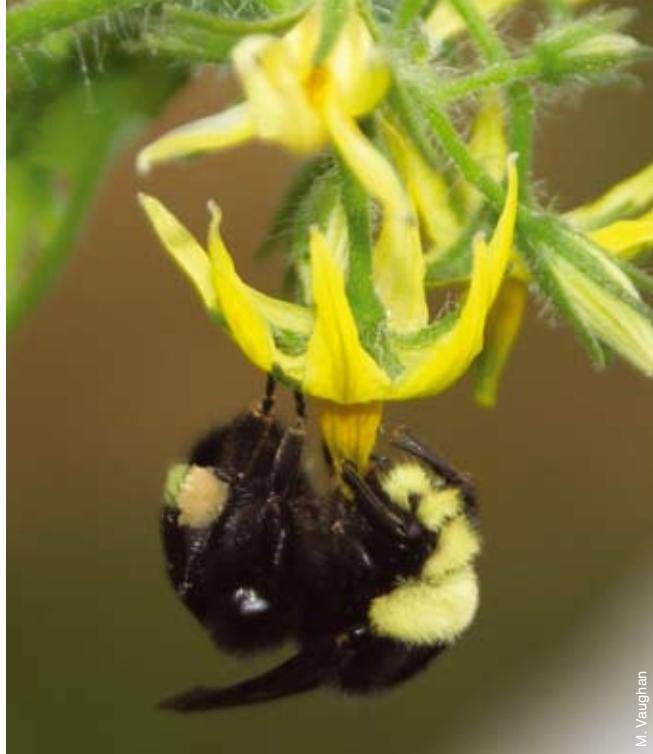
La FAO met en œuvre une approche écosystémique de la biodiversité et du changement climatique

La bonne gestion de la biodiversité, y compris au niveau génétique, nécessite une approche interdisciplinaire. En conjuguant ses compétences agricoles, forestières et halieutiques

La biodiversité: améliorer la sécurité alimentaire, les moyens de subsistance et l'alimentation

Les systèmes à base de riziculture abritent souvent une biodiversité aquatique composée de poissons, de grenouilles ou d'escargots, d'une grande importance pour la sécurité alimentaire. Le poisson offre une source fiable et économique de protéines animales, d'acides gras, et d'autres éléments nutritifs aux ménages d'agriculteurs et aux sans terre. En outre, le poisson se nourrit des larves et des herbes présentes dans les rizières inondées, réduisant ainsi le coût et les besoins de main-d'œuvre liés à la fertilisation et à la lutte contre les ravageurs. La convergence de la biodiversité et de l'alimentation contribue efficacement à l'amélioration de la sécurité alimentaire et au développement durable. La FAO s'emploie à aider les agriculteurs à améliorer ces pratiques culturelles.





M. Vaughan

Organiser et partager les savoirs relatifs à la biodiversité

La FAO gère l'information relative à la biodiversité et aux questions qui s'y rapportent par le biais de son forum de connaissances, qui offre un accès interactif aux experts de la FAO et à ses bases de données sur la biodiversité. Ces bases de données, toutes reliées à FAOSTAT, sont les suivantes:

- niveau génétique – Système d'information sur la diversité des animaux domestiques (DAD-IS); Système mondial d'information sur les ressources génétiques forestières (REFORGEN); Système mondial d'information et d'alerte rapide (WIEWS) et Mécanismes nationaux d'échange d'informations (NISM) ;
- niveau spécifique – FISHSTAT+, Ecocrop, EcoPort, et Programme d'identification des espèces de poissons sauvages, de requins, etc.;
- niveau écosystémique – base de données des sites de suivi des écosystèmes terrestres; système de gestion de l'information sur la pollinisation.

et son expertise des questions environnementales et des institutions rurales, la FAO est en mesure de mettre en œuvre une approche écosystémique dans le cadre de l'assistance qu'elle apporte à ses 192 pays membres.

Assistance en matière de politiques – La FAO, par le biais de sa Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (CRGAA) et de ses comités de l'agriculture, des forêts et des pêches, offre une enceinte intergouvernementale où les pays membres peuvent examiner les questions complexes concernant la biodiversité végétale, animale, forestière et aquatique pour l'alimentation et l'agriculture, et négocier et adopter des accords et instruments de politique pertinents.

La Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (CRGAA) de la FAO supervise la publication de rapports sur l'état des ressources génétiques dans les différents secteurs de l'alimentation et de l'agriculture, en vue de l'élaboration d'un État mondial de la biodiversité pour

Améliorer la gestion des paysages agricoles avec le concours des polliniseurs sauvages

Les paysans ghanéens encouragent les polliniseurs sauvages à venir butiner leurs cultures de piments pour accroître les rendements et hâter la maturation. Il s'agit en l'occurrence d'un projet mondial, coordonné par la FAO et réalisé en collaboration avec le PNUE et le FEM, qui recourt à une approche écosystémique pour exploiter les services de pollinisation rendus par la biodiversité sauvage. Le recensement et la diffusion de bonnes pratiques agricoles en matière de services de pollinisation dans divers écosystèmes et pays fournissent des informations importantes pour une gestion stratégique du territoire. Les savoirs paysans contribuent à la création d'une base de connaissances intégrée et accessible, proposant des instructions, des outils d'analyse, des stratégies et des bonnes pratiques de gestion pour la conservation des polliniseurs dans le monde entier, et fournissant en contrepartie aux agriculteurs des outils qui leur permettent de mieux gérer les polliniseurs et les services qu'ils rendent.

l'alimentation et l'agriculture. Ces rapports servent de base à l'établissement de plans mondiaux d'action pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture. La CRGAA élaboré aussi des programmes intersectoriels intégrant le changement climatique et l'approche écosystémique de la gestion de la biodiversité dans les travaux concernant l'agriculture, les forêts et les pêches.

Assistance technique – La FAO axe son assistance technique et ses activités de terrain sur le renforcement des capacités, le recensement des bonnes pratiques agricoles, la diffusion de l'information et l'intégration de la biodiversité agricole dans les politiques et les décisions nationales.

Les partenariats à l'appui de la biodiversité

La FAO met continuellement à jour sa base de données et de connaissances, qu'elle partage dans le cadre des instances internationales, et des programmes et politiques élaborés pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. Afin de mieux connaître et de mieux gérer la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture, elle noue des partenariats avec les États membres, les organisations intergouvernementales et non gouvernementales, les acteurs locaux et les utilisateurs des ressources. La FAO joue aussi un rôle important dans la mise en œuvre de la Convention sur la diversité biologique, et en particulier de ses programmes de travail relatifs à la biodiversité de l'agriculture, des forêts, des eaux intérieures, des zones marines et côtières, et des montagnes.

Pour de plus amples informations, veuillez visiter le site web de la FAO sur la biodiversité: www.fao.org/biodiversity
ou contacter: Linda Collette, Linda.Collette@fao.org ou Dan Leskien, Dan.Leskien@fao.org

Renforcer la résilience au changement climatique et réduire les risques des catastrophes pour l'agriculture en Haïti

Avec un cofinancement du guichet du FEM pour les pays les moins avancés, la FAO a aidé le gouvernement haïtien à élaborer un projet destiné à réduire l'impact de la variabilité et du changement du climat sur les agrosystèmes, les agriculteurs vulnérables et leurs moyens de subsistance après le séisme. Faisant suite à un projet cofinancé par le FIDA, qui a défini et établi un système de multiplication de semences de variétés résistantes au changement climatique, ce projet intégrera la gestion des risques catastrophiques et l'adaptation du secteur agricole aux niveaux national et local, et soutiendra la reproduction et l'adoption de variétés et de pratiques culturales résistantes au changement climatique. Plus particulièrement, ce projet contribuera : i) au rétablissement immédiat et à la durabilité des résultats obtenus avant le séisme concernant l'adoption de variétés et de pratiques culturales résistantes au changement climatique ; ii) au renforcement des capacités et à la mise au point d'outils permettant d'appliquer à plus grande échelle les pratiques résistantes au changement climatique afin de réduire les risques liés aux catastrophes et à l'insécurité alimentaire ; iii) à l'incorporation de mesures d'atténuation des risques liés au changement climatique dans les plans locaux de gestion des risques catastrophiques ; iv) à l'établissement de systèmes locaux d'alerte rapide pour la gestion des risques climatiques et l'information des agriculteurs et des communautés.



S. Ramasamy

Accroître la résilience des écosystèmes et des moyens de subsistance par une gestion durable des ressources naturelles

L'adaptation est un processus souple et intégré qui est tributaire de la gestion durable des ressources naturelles. On dispose déjà d'une mine de connaissances sur les technologies durables et les pratiques novatrices propres à promouvoir une meilleure gestion des ressources naturelles et une résilience accrue des écosystèmes. Face à l'impact actuel et futur du changement climatique, il est essentiel d'affiner ces outils.

L'adaptation de l'agriculture au changement climatique passe par le recensement, l'expérimentation, la démonstration et la

diffusion de bonnes pratiques agricoles permettant de faire face aux conséquences du changement climatique. Soucieuse d'assurer le partage et la mise en œuvre de pratiques appropriées, la FAO collabore avec ses pays membres afin de recenser les bonnes techniques et pratiques d'adaptation et de leur accorder la priorité voulue aux niveaux national, local et communautaire, de les intégrer dans les bases de données existantes et de les diffuser au niveau communautaire à l'intention des prestataires de services locaux, qui en adaptent l'application aux conditions locales. Ces pratiques peuvent concerner l'intégration de l'agriculture et de l'élevage, l'agroforesterie, la gestion des terres et des eaux, l'aménagement durable du territoire, la gestion des bassins versants, et la gestion/réduction des risques liés aux catastrophes en vue d'une application et d'une reproduction à plus grande échelle. Au Bangladesh, un projet lancé par la FAO afin d'améliorer la capacité d'adaptation et la résilience des populations locales aux sécheresses, aux inondations et aux autres effets du changement climatique a favorisé l'élaboration d'une méthodologie permettant de passer des évaluations de l'impact du changement climatique aux pratiques d'adaptation des moyens de subsistance. Ce processus a comporté l'expérimentation et l'application de ces pratiques aux côtés des agriculteurs et la communication des résultats obtenus aux chercheurs et aux décideurs pour permettre la reproduction de celles qui avaient fait leurs preuves.

Renforcer les institutions et aider les pays à mettre en œuvre les priorités de l'adaptation

La FAO aide ses pays membres à intégrer l'adaptation au changement climatique dans leurs politiques agricoles, forestières et halieutiques, dans leurs programmes de sécurité alimentaire et dans leurs plans d'investissement au niveau national et sous-national. Elle peut aussi les aider à élaborer et à mettre en œuvre leurs priorités en matière d'adaptation et leurs programmes d'action nationaux d'adaptation (PANA). Simultanément, les techniques durables de culture, d'élevage, de sylviculture, de pêche et d'aquaculture peuvent renforcer la capacité d'adaptation et contribuer à atténuer l'impact du changement climatique. La FAO collabore avec le FEM, la CCNUCC et d'autres partenaires, afin de conjuguer leurs compétences et leur expérience pour aider les pays à relever les défis qu'ils devront affronter.

Pour de plus amples informations, veuillez visiter:

le portail web de la FAO sur le changement climatique: www.fao.org/climatechange/fr

ou contacter: Peter Holmgren, Directeur, Division du climat, de l'énergie et des régimes fonciers Peter.Holmgren@fao.org



S. Ramasamy

La bioénergie



La bioénergie, facteur de promotion du développement

LA « RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ ÉNERGÉTIQUE » apparaît de plus en plus comme l'objectif manquant du Millénaire pour le développement, surtout depuis que l'accès à l'électricité et aux sources modernes d'énergie est devenu une des conditions de base de l'élévation du niveau de vie et de son maintien. L'énergie est indispensable à l'éclairage, au chauffage, à la cuisson des aliments, ainsi qu'à l'éducation, aux soins de santé modernes et aux activités productives, autant de facteurs qui contribuent à la sécurité alimentaire et au développement rural.

Étant donné que la biomasse est largement disponible et qu'elle se prête facilement à la production de combustibles solides, liquides et gazeux, la bioénergie a un rôle important à jouer dans l'accroissement de l'accès à une énergie durable. La demande croissante de biocarburants peut contribuer à la diversification de l'agriculture et de la sylviculture, qui sont les deux sources principales de biomasse. Bien géré, le développement de la bioénergie peut accroître l'emploi, ouvrir l'accès aux marchés et stimuler le développement en zone rurale. La réduction de la pollution à l'intérieur des habitations suite à l'utilisation de biocarburants propres a un effet bénéfique sur la santé et sur les conditions de vie.

Pour jouer le rôle clé dans le développement durable qu'attendent d'elle les acteurs des secteurs de l'énergie, de l'agriculture, des forêts et de l'environnement, la bioénergie doit faire l'objet d'une approche multidisciplinaire, intersectorielle et globale. Les systèmes bioénergétiques sont complexes et propres à un lieu donné, et ils exigent l'intégration de la production de biocarburants dans les activités agricoles et forestières classiques.

La bioénergie, l'environnement et la sécurité alimentaire

Dans de nombreuses régions du monde, les cultures vivrières et les cultures bioénergétiques sont en concurrence pour l'utilisation des terres, des eaux et d'autres ressources. La protection des ressources locales passe par l'application de méthodes de production durable permettant de gérer l'impact sur les sols et les eaux. Le développement de la production de biocarburants a aussi des conséquences pour l'environnement mondial. Les biocarburants émettent moins de gaz à effet de serre (GES) que les combustibles fossiles, mais toutes les filières de production des biocarburants ne conduisent pas à une réduction des émissions sur l'ensemble du cycle de vie. La conversion d'habitats riches en carbone à la production de carburants aboutit presque inévitablement à un bilan GES négatif. Le développement des biocarburants et la conversion des habitats ont aussi des répercussions sur la biodiversité. La concertation internationale et

les partenariats sont plus importants que jamais pour la gestion de la croissance durable de la bioénergie et en particulier le développement des biocarburants.

La sécurité alimentaire et la bioénergie ne sauraient être traitées séparément. La demande croissante de biocarburants liquides est un des facteurs de la hausse des prix des matières premières et des produits alimentaires qui pénalise les consommateurs pauvres. La demande croissante de biocarburants est toutefois aussi porteuse d'augmentation des revenus et de l'emploi dans les zones rurales, pour peu que des mesures appropriées soient prises et que des investissements soient réalisés afin de mettre à profit la croissance des marchés des biocarburants.

À niveau national, l'impact de la production de biocarburants dépend du contexte et varie selon le produit, la technologie et les caractéristiques nationales. La production de biocarburants pourrait avoir un effet négatif sur les disponibilités alimentaires, car leur culture à grande échelle priverait la production vivrière des ressources en terres et en eaux qu'elle utiliserait. Une meilleure intégration des systèmes de production alimentaires et énergétiques (voir encadré) et le développement de biocarburants de deuxième génération, produits à partir de la biomasse lignocellulosique (plantes herbacées et autre biomasse végétale) permettraient d'atténuer la pression exercée sur les disponibilités alimentaires. Cette biomasse riche en cellulose pourrait être cultivée sur des terres marginales ou dégradées, peu propices aux cultures vivrières, mais les biocarburants de deuxième génération ne sont pas encore économiquement viables, et ils exigent beaucoup de capitaux ainsi que des connaissances spécialisées, si bien que la plupart des pays en développement ne sont probablement pas prêts à adopter ces nouvelles technologies. En outre, les terres apparemment inutilisées jouent souvent un rôle important en période de crise pour la subsistance des ménages vulnérables.

Définitions

Biomasse: matière non fossile d'origine biologique, telles que les cultures énergétiques, les résidus et sous-produits agricoles et forestiers, le fumier ou la biomasse microbienne

Biocarburant: combustible produit directement ou indirectement à partir de la biomasse, tel que le bois de feu, le charbon de bois, le bioéthanol, le biodiesel, le biogaz (méthane) ou le biohydrogène

Bioénergie: énergie fournie par les biocarburants

Intégrer les systèmes alimentaires et énergétiques

L'intégration des systèmes alimentaires et énergétiques a pour but de satisfaire la demande alimentaire et énergétique avec une plus grande efficacité. On peut distinguer à cet égard les deux principaux types d'intégration suivants :

- *Utilisations multiples de la ressource par la diversification de l'utilisation des terres et de la production*, par exemple les cultures dérobées des systèmes agroforestiers, tel que l'association de jatropha et de sorgho en Afrique de l'Ouest ou de palmiers à huile et de cultures vivrières en Afrique centrale.
- *Utilisations multiples de la ressource par la pleine valorisation des produits et des sous-produits/résidus*, par exemple, de multiples produits (et sous-produits) sont obtenus à partir d'une plante cultivée ou d'un animal d'élevage. L'utilisation des sous-produits d'une filière par une autre permet d'éliminer les résidus. On aboutit ainsi à des systèmes pratiquement sans déchets. Par exemple, la bagasse, sous-produit de l'industrie sucrière, sert à produire de l'énergie ou le sous-produit de la fabrication d'éthanol de maïs est utilisé comme aliment pour le bétail.

L'intégration des systèmes est utile à la fois pour l'adaptation au changement climatique et pour l'atténuation de ses effets.

ADAPTATION

- L'utilisation des sous-produits réduit la dépendance des agriculteurs à l'égard des intrants achetés, dont certains sont d'importantes sources de GES. En outre, l'exploitation agricole est moins exposée aux risques financiers.
- Les agriculteurs qui produisent de l'énergie durable à faible teneur en carbone deviennent plus autonomes, ce qui leur permet de mieux résister aux chocs externes.

ATTÉNUATION

- Les agriculteurs réduisent leur consommation d'énergie extérieure, actuellement assurée par le bois de feu traditionnel ou les combustibles fossiles.
- L'utilisation des sous-produits comme biocarburant réduit à la fois les besoins en terre et les émissions de gaz à effet de serre des terres converties à la production énergétique.

La FAO soutient le développement de la bioénergie pour améliorer la sécurité alimentaire et réduire la pauvreté

L'effort que la FAO consacre à la bioénergie a pour but d'exploiter le potentiel qu'elle présente pour la réduction de la pauvreté, la sécurité alimentaire et le développement rural, ainsi que pour l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets. La FAO mobilise à cet effet les capacités internes et les atouts dont elle dispose pour promouvoir le développement national, régional et mondial de la bioénergie dans les deux domaines stratégiques suivants :

- promotion de la bioénergie à petite échelle afin d'éliminer la « pauvreté énergétique » et d'améliorer les moyens de subsistance dans les pays en développement ;
- résolution des difficultés et exploitation des opportunités que présente le développement à grande échelle des biocarburants liquides.

L'action de la FAO dans le domaine de la bioénergie repose sur les deux piliers suivants 1) création et gestion des connaissances et 2) application des connaissances aux niveaux national et international.



FAO/G. Bizzarri

Fort de son expertise dans de multiples domaines, la FAO:

- a mis au point un outil d'analyse des liens entre la sécurité alimentaire et la bioénergie, et aide les pays à l'appliquer à l'appui de leurs stratégies nationales;
- prodigue des conseils concernant les critères de durabilité de la bioénergie;
- élaboré des instructions et apporte son appui aux gouvernements pour l'élaboration de leurs stratégies et de leurs politiques;
- met à disposition son expertise des cultures bioénergétiques;
- a élaboré une carte globale intégrée de l'offre et de la demande de bois de feu (WISDOM), outil d'évaluation des ressources de la biomasse ligneuse, et aide les pays à l'appliquer;
- contribue à l'établissement de critères et d'indicateurs relatifs aux combustibles ligneux durables, en collaboration avec l'Agence internationale de l'énergie (AIE);
- a tiré des enseignements d'études de cas consacrées à la production à petite échelle de biocarburants en Asie, en Amérique latine et en Afrique, à l'issue d'études et de consultations techniques;
- évalue et promeut de bonnes pratiques en matière de bioénergie, telles que l'intégration des systèmes alimentaires et énergétiques, à l'intention des petits exploitants et des communautés agricoles.

Les partenariats de la FAO pour la bioénergie

La FAO travaille en partenariat étroit avec de nombreuses organisations dans le domaine de la bioénergie. Au niveau international, elle héberge le secrétariat du partenariat mondial sur la bioénergie, dont elle fait partie. Elle partage aussi avec le PNUE la direction du groupe sur les énergies renouvelables du mécanisme NU-Energie. Elle collabore en outre avec l'Agence internationale de l'énergie (AIE), le Département du développement international (DFID), le programme de politiques novatrices en matière de systèmes durables d'énergie propre (PISCES), la table ronde sur les biocarburants durables, la Banque interaméricaine de développement (BID) et plusieurs organismes gouvernementaux.

Pour de plus amples informations, veuillez visiter le site web :
www.fao.org/bioenergy

Ou contacter: Olivier Dubois, Fonctionnaire principal, Division du climat, de l'énergie et des régimes fonciers Olivier.Dubois@fao.org

La prévention des risques biotechnologiques



La prévention des risques conditionne le potentiel des biotechnologies modernes

LES BIOTECHNOLOGIES. Lorsqu'elles sont correctement intégrées aux autres technologies, les biotechnologies – qui englobent le génie génétique et la création d'organismes génétiquement modifiés (OGM) – sont de puissants outils susceptibles de contribuer au développement durable de l'agriculture, des pêches et des forêts, et à la satisfaction des besoins alimentaires d'une population croissante et de plus en plus urbanisée. En raison, cependant, de leurs applications toujours plus nombreuses, il devient indispensable de veiller à ce que ces outils soient utilisés judicieusement, et que la course au progrès ne se fasse pas au mépris des risques qu'ils peuvent présenter pour la santé humaine et animale ou pour l'environnement.

Les cultures d'OGM représentent actuellement 16 pour cent des superficies consacrées au soja, au maïs, au coton et au canola, et tout semble indiquer que leur essor va se poursuivre. Il est donc nécessaire de disposer d'un système d'évaluation scientifique objectif, afin de déterminer les bénéfices et les risques de chaque application des biotechnologies, au cas par cas, et de répondre aux préoccupations légitimes concernant la biosécurité de chaque produit ou processus avant son autorisation. À cette fin, il faut i) évaluer les effets possibles sur la biodiversité, l'environnement et l'innocuité des aliments, ii) peser les bénéfices apportés par le produit ou le procédé par rapport aux risques évalués, et iii) suivre les effets après l'autorisation de ces produits ou procédé afin de s'assurer de la permanence de leur innocuité. Cette évaluation doit prendre en compte l'expérience des autorités nationales de régulation concernant l'autorisation de ces produits.

La FAO répond aux besoins des pays membres en matière de prévention des risques biotechnologiques

La prévention des risques biotechnologiques fait partie intégrante de la démarche de la FAO en matière de biosécurité, qui promeut une approche stratégique intégrée, englobant les cadres politique et réglementaire, de l'analyse et de la gestion des risques qu'elles présentent pour la vie et la santé des humains, des animaux et des végétaux, ainsi que pour l'environnement. La FAO aide en priorité les pays membres à acquérir les capacités techniques et institutionnelles nécessaires à la prévention des risques biotechnologiques et à l'utilisation inoffensive de ces biotechnologies modernes, et à développer leur aptitude à informer. Elle est en mesure de mobiliser son expertise interdisciplinaire et son expérience pour renforcer les capacités et établir des liens entre les acteurs publics et privés, en aidant spécifiquement les pays:

- à élaborer et à mettre en œuvre des politiques et des

réglementations relatives à la prévention des risques biotechnologiques;

- à former le personnel des organismes de régulation à la détection des OGM et à l'analyse des risques concernant l'environnement et la sécurité sanitaire des aliments;
- à élaborer des stratégies de communication et de participation publique aux décisions relatives à la prévention des risques biotechnologiques; et
- à moderniser les installations de laboratoire et les moyens techniques.

Aux niveaux régional et sous-régional, la FAO s'emploie, avec la collaboration des pays membres, à créer des réseaux sur les biotechnologies agricoles et la prévention des risques biotechnologiques, et à promouvoir la collaboration technique et l'harmonisation, au niveau régional, des politiques, réglementations et procédures relatives à la prévention des risques biotechnologiques.

Instance mondiale, la FAO est à la tête de l'expansion des connaissances dans des domaines tels que le suivi après autorisation, les impacts environnementaux et socio-économiques, et les enjeux des biotechnologies modernes pour les consommateurs. Toutes ces activités sont menées en pleine coopération avec les agences nationales, les centres internationaux de recherche agronomique, les donateurs, les autres organismes des Nations Unies et la société civile.

La FAO apporte son assistance au Paraguay pour la prévention des risques biotechnologiques

Le soja représente 33 pour cent du PIB agricole du Paraguay, où l'on dénombre 43 000 producteurs de soja. Ce pays a adopté des variétés génétiquement modifiées de soja pour accroître sa production agricole et demandé l'aide de la FAO pour réglementer ces cultures et veiller à leur innocuité. Dans le cadre de son programme de coopération technique, la FAO a entrepris un programme de prévention des risques biotechnologiques destiné à aider le Paraguay à élaborer une loi sur la prévention des risques biotechnologiques, et formé 35 personnes, y compris les membres de la commission pour la prévention des risques biotechnologiques, à l'analyse des risques liés aux OGM et aux sous-produits qui en sont issus. Elle a aussi fourni du matériel de laboratoire et formé le personnel de laboratoire à la détection et à l'analyse des OGM. La commission pour la prévention des risques biotechnologiques a déjà évalué quatre OGM de soja et autorisé leur commercialisation sous contrôle officiel.



FAO photo

La FAO héberge les secrétariats de la Commission du Codex Alimentarius et de la Convention internationale pour la protection des végétaux. Ces organismes internationaux à vocation normative sont chargés d'élaborer des principes, directives et normes reconnus au niveau international concernant respectivement l'évaluation de la sécurité sanitaire des aliments issus des biotechnologies et l'analyse des risques environnementaux liés aux organismes vivants modifiés en rapport avec les mesures de confinement.

La convergence de ses compétences relatives aux aspects techniques et réglementaires de la biodiversité et des biotechnologies confère à la FAO un avantage en matière d'analyse, de conception et de mise en œuvre de programmes nationaux de prévention des risques biotechnologiques prenant en compte les enjeux transsectoriels et les objectifs nationaux de développement.

La FAO partage les connaissances et diffuse les bonnes pratiques

La FAO fournit à ses pays membres des informations objectives, complètes et à jour sur les questions relatives aux applications agricoles des biotechnologies et à la prévention des risques biotechnologiques.

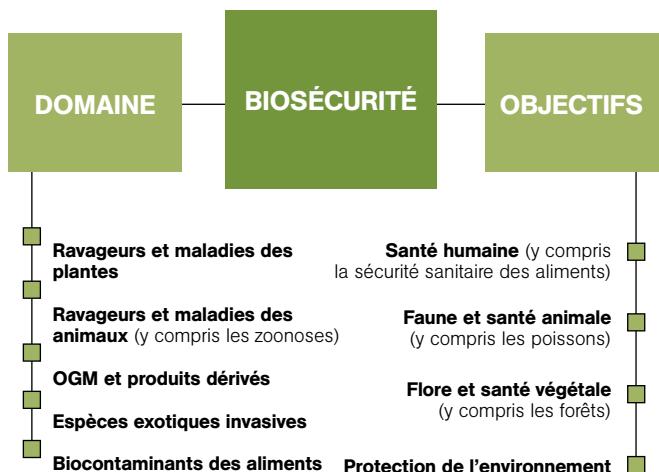
Ces informations sont divulguées par divers moyens :

- Sites web – une mine de ressources en ligne sur les aspects politiques, techniques et stratégiques de la prévention des risques biotechnologiques, disponibles en six langues.
- Bulletins d'information – FAO-BioTechNews, publié en six langues pour 4 300 abonnés.
- Forum électronique de la FAO sur les biotechnologies – lancé en 2000 pour diffuser des informations objectives de qualité et offrir une plateforme neutre à toutes les parties prenantes intéressées par un échange libre de vues et d'expérience sur les biotechnologies dans les pays en développement. Il compte 3 600 membres dans le monde entier et a accueilli 16 conférences électroniques modérées, plus de 50 pour cent des messages reçus provenant de participants vivant dans des pays en développement.
- Glossaire des biotechnologies de la FAO – publié en anglais en 2001 et traduit ensuite en arabe, en espagnol, en français, en russe, en serbe et en vietnamien ; des versions chinoise, kazakhe et polonaise sont en préparation. Également disponible sous forme de base de données interrogable et de CD-ROM multilingue.
- Publications techniques sur les biotechnologies, la prévention des risques biotechnologiques et la biosécurité traitant de questions tant scientifiques que socioéconomiques.
- Un livre intitulé “Building Biosafety Capacities: FAO's experience and outlook”, publié en 2009 et disponible en ligne, présentant un examen approfondi des activités de la FAO au niveau national, régional et mondial, ainsi qu'une vue d'ensemble des stratégies conceptuelles de la FAO sur la prévention des risques biotechnologiques dans le cadre de la biosécurité, conformément au protocole de Cartagena et autres instruments internationaux pertinents.

La FAO apporte un soutien à la biosécurité en Gambie

La Gambie est un petit pays d'Afrique de l'Ouest, dont les politiques et les activités étaient faibles et fragmentaires dans le domaine de la prévention des risques biotechnologiques, de la protection des végétaux, de la santé animale, ainsi que de la prévention des risques biotechnologiques et des risques environnementaux connexes. La FAO a conduit une évaluation des capacités nationales de la Gambie en matière de biosécurité, et aidé le pays à élaborer un plan stratégique (2009-2013) couvrant tous les domaines mentionnés. À la demande du Comité national Codex/sanitaire et phytosanitaire (NCSPSC) de la Gambie, la FAO a apporté son soutien à l'élaboration d'une politique de biosécurité (y compris la prévention des risques biotechnologiques et des risques environnementaux connexes), au renforcement des laboratoires, de l'inspection et de l'application de bonnes pratiques d'hygiène dans l'industrie alimentaire, et à l'échange d'informations.

FIGURE 1 : LA BIOSÉCURITÉ ET SES COMPOSANTES



La FAO promeut une approche équilibrée et objective de la prévention des risques biotechnologiques

Par son approche équilibrée des biotechnologies et de la prévention des risques biotechnologiques, la FAO s'est acquis une réputation d'honnête médiateur et de facilitateur objectif. Il est impératif de mettre en œuvre des démarches communes afin que les enseignements tirés de l'élaboration et de l'application des dispositifs de prévention des risques biotechnologiques soient partagés et harmonisés au sein des régions et sous-régions du monde et entre elles. À cette fin, davantage d'efforts concertés et de ressources financières seront nécessaires pour renforcer les capacités nationales, accroître la prise de conscience, consolider la participation des parties prenantes et les mécanismes de soutien politique, et promouvoir l'harmonisation et la collaboration régionale et sous-régionale pour un développement en toute sécurité et une application efficace des biotechnologies.

Toutes ces mesures augmenteront les chances de voir adopter une approche transparente, rationnelle, cohérente et durable de la mise en œuvre des dispositifs nationaux de prévention des risques biotechnologiques, garants d'une agriculture et d'un environnement durables.

Pour de plus amples informations, veuillez visiter le site web de la FAO sur la biosécurité: www.fao.org/biosafety ou www.fao.org/bioTech ou contacter: biosecurity@fao.org

La gestion durable du grand écosystème marin du golfe du Bengale



Mettre en œuvre l'engagement



LE GRAND ÉCOSYSTÈME MARIN DU GOLFE DU BENGALE (BOBLME) couvre une superficie maritime d'environ 4 millions de km². Les pays intéressés, Bangladesh, Inde, Indonésie, Malaisie, Maldives, Myanmar, Sri Lanka et Thaïlande, sont parmi les plus peuplés du monde. Plus de 400 millions de personnes vivent dans la région du golfe du Bengale et leur nombre augmente rapidement. Il s'agit en majorité de populations pauvres, très dépendantes des ressources marines, qui sont menacées par la surpêche, la disparition ou la dégradation d'importants habitats marins, et la pollution.

Les huit pays cités se sont engagés à coopérer dans le cadre du projet BOBLME, afin d'améliorer les conditions de vie des populations côtières grâce à une meilleure gestion régionale de l'environnement et des pêches du golfe du Bengale. Ce projet, d'un coût de 31 millions d'USD, est financé principalement par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), avec le concours de la Norvège, de la Suède, de la FAO, de la National Oceanic and Atmospheric Administration (NOAA) des États-Unis, et des pays intéressés. La FAO en est l'agent d'exécution.

Au cours des cinq prochaines années, période qui devrait correspondre à la première phase du projet, les activités auront

Le grand écosystème marin du golfe du Bengale (BOBLME) couvre une superficie maritime d'environ 4 millions de km². Plus de 2 millions de personnes pêchent dans les eaux côtières et au large du golfe du Bengale.



L. Cerfola

pour objet le renforcement des capacités de gestion de chaque pays participant et leur harmonisation, ainsi que l'acquisition d'une meilleure compréhension des principales ressources marines et de l'environnement.

Le projet appliquera une analyse diagnostique transfrontalière (ADT), afin d'identifier les principaux problèmes environnementaux et leurs causes profondes, et de déterminer les priorités, suivie d'un programme d'action stratégique (PAS) prévoyant les mesures correctives à prendre. Le projet mettra aussi en place un dispositif institutionnel, qui permettra aux pays de poursuivre leur collaboration dans l'avenir.

Une approche écosystémique du renforcement de la gestion des pêches

Plus de 2 millions de personnes pêchent dans les eaux côtières et au large du golfe du Bengale. Il s'agit d'une part d'une population de petits pêcheurs en plein essor, qui dépend de la pêche côtière pour ses moyens d'existence et sa sécurité alimentaire, et d'autre part d'un nombre croissant de navires de pêche industrielle. L'un

Le projet BOBLME appliquera une approche écosystémique de la gestion des pêches

Fort de la grande expertise de la FAO en matière de pêches et de gestion des ressources, le projet BOBLME appliquera une approche écosystémique de la gestion des pêches, méthode préconisée par la FAO depuis une décennie. Cette approche se distingue des systèmes de gestion des pêches qui ne prennent en considération que l'exploitation durable des espèces cibles, par la mise en œuvre de systèmes et de processus de décision conciliant la santé de l'environnement et le bien-être humain au sein de dispositifs de gouvernance améliorés. Elle s'appuie sur le Code de conduite pour une pêche responsable de la FAO.



Les communautés côtières seront encouragées à participer au projet BOBLME

des grands problèmes des communautés de petits pêcheurs de la région est que la pression de la pêche a atteint des niveaux insoutenables, de nombreux stocks de poissons montrant des signes de surpêche.

Le projet BOBLME mettra en œuvre et promouvra des méthodes de gestion des pêches faisant appel à la collaboration pour les principales espèces transfrontalières, notamment les espèces de grands migrateurs, ou les stocks de poissons partagés par plusieurs pays riverains. Les premières activités seront axées sur l'aloise hilsa, le maquereau des Indes et les requins.

La pleine participation des parties prenantes est essentielle

La participation d'un large éventail de parties prenantes est essentielle à la réussite du projet. Certaines activités seront axées sur l'élaboration de mesures permettant aux communautés de participer à la gestion des ressources. Du fait qu'il ne se limitera pas aux pêches et à l'environnement, le projet exigera la large participation de toute une gamme d'organismes publics et de ministères. Il pourra ainsi contribuer au renforcement des relations de travail entre les organismes publics et des dispositifs de cogestion entre les collectivités locales et les communautés. Le projet mettra aussi à profit l'expertise et l'expérience considérables que possèdent les divers et nombreux organismes régionaux et organisations non gouvernementales (ONG) opérant dans la région.

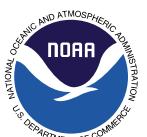
Pour de plus amples informations, veuillez contacter le coordonnateur régional: chris.obrien@fao.org ou visiter le site: www.boblme.org



Sida



Norad



La gestion des prises accessoires et la réduction des rejets



LES EXPORTATIONS DE CREVETTES TROPICALES capturées par les pêches chalutières des pays en développement rapportent jusqu'à 8 milliards d'USD par an et emploient des centaines de milliers de personnes. Chaque année, ces pêches réalisent des prises accessoires se chiffrant par millions de tonnes, qui comprennent des juvéniles d'espèces commerciales ainsi que des espèces écologiquement importantes. Certains pays rejettent en mer ces prises accessoires, mortes ou vives. Pour d'autres pays, c'est une précieuse source de revenus et un apport de plus en plus important pour l'alimentation. Rejetées ou utilisées, des quantités excessives de captures accessoires ont des conséquences négatives pour les écosystèmes, les communautés de pêcheurs et les possibilités de pêche futures, en raison de la surexploitation, de la perte de biodiversité et des gains inférieurs au niveau optimum qu'elles impliquent. La capture à grande échelle de juvéniles, en particulier, menace la viabilité des pêches et nuit gravement aux moyens d'existence d'un grand nombre de personnes qui dépendent de ces ressources.

Des techniques de réduction des prises accessoires adoptées avec succès

Dans le cadre du projet FEM/FAO/PNUE «REduce BYCatch (REBYC)», 12 pays répartis sur quatre continents se sont engagés à réduire les captures accessoires et à atténuer l'impact sur

Le Nigéria à nouveau certifié pour les exportations de crevettes

Durant les années 80 et au début des années 90, des sociétés nigériaines avaient établi un marché d'exportation de crevettes vers les États-Unis. Ce marché avait par la suite été fermé en raison des captures de tortues par les flottes chalutières de pêche industrielle, en l'absence de dispositifs d'exclusion des tortues. À présent, grâce aux mesures de politique, aux conseils techniques, aux démonstrations en mer et à la formation facilitées par le projet, ainsi qu'à une coordination nationale efficace, les pêcheurs nigérians sont maintenant capables de fabriquer, d'installer et d'utiliser les dispositifs de réduction des captures accessoires, et le Nigéria est à nouveau certifié pour l'exportation de crevettes sauvages aux États-Unis d'Amérique.

l'environnement de la pêche chalutière à la crevette tropicale. Ce projet a obtenu plusieurs résultats importants:

- une réduction allant jusqu'à 65 pour cent des captures de juvéniles lors d'essais en mer;
- la démonstration que l'application de techniques appropriées de réduction des captures accessoires permet de réduire sensiblement les frais d'exploitation et d'améliorer la qualité des prises;
- le transfert entre pays des techniques de réduction des prises accessoires, et dans certains pays, l'incorporation des mesures d'atténuation dans la législation nationale;
- l'établissement d'un solide partenariat entre l'industrie de la pêche et l'administration des pêches dans de nombreux pays et régions;
- la prise de conscience et la connaissance accrues des impacts plus larges des captures accessoires dans tous les pays participants; et
- l'élaboration de directives techniques concrètes sur la façon de réduire les captures accessoires des pêches chalutières à la crevette tropicale.

Achévé en 2008, ce projet a été financé par le FEM, par les pays participants et par d'autres donateurs. Grâce à lui, des techniques efficaces existent maintenant pour réduire les captures de juvéniles et d'autres prises accessoires. Ces techniques peuvent être adaptées à des pêches spécifiques en tenant compte des aspects pratiques, des intérêts socioéconomiques et des conditions environnementales. Malgré ces importants résultats, la pêche chalutière à la crevette tropicale pose encore un certain nombre de problèmes.



NOAA



L'application à plus grande échelle et la diffusion des bonnes pratiques

REBYC II – CTI

Dans la région du Triangle de Corail et de la mer de Chine méridionale, la FAO aide l'Indonésie, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, les Philippines, la Thaïlande et le Viet Nam, ainsi que le Centre de développement des pêches de l'Asie du Sud-Est (SEAFDEC) à élaborer un projet du FEM qui portera sur la pêche au chalut de fond de la crevette tropicale, dont les prises accessoires posent un problème particulièrement grave, menaçant les écosystèmes et les moyens d'existence. Des consultations avec les parties prenantes nationales et la collecte de données sont en cours, en vue de la formulation d'un projet régional porteur de synergies. D'une durée de quatre ans, ce projet sera financé par le FEM (3,47 millions d'USD) avec un cofinancement des gouvernements participants, du secteur privé des pêches, de la FAO, du SEAFDEC et d'autres partenaires, de manière à réaliser des interventions à grande échelle et à obtenir un large impact.

Changer d'échelle

Afin de profiter de la dynamique enclenchée et des capacités mises en place par le projet REBYC, l'évaluation terminale indépendante de ce projet a vivement recommandé l'exécution dans les meilleurs délais d'une seconde tranche destinée à en élargir la portée. Plus de 30 pays se sont déclarés intéressés à participer à cette seconde tranche du projet (REBYC II). Sur la base des résultats obtenus lors de la première tranche (REBYC I), un dispositif de gestion élargi est envisagé pour REBYC II, afin de remédier aux problèmes liés aux captures accessoires des pêches chalutières à la crevette tropicale à l'échelle mondiale. Le renforcement du partenariat avec le secteur privé sera une importante caractéristique de ce projet.

Pour résoudre ces problèmes, la deuxième tranche du projet prévoit notamment les dispositions suivantes:

- identifier les mesures de gestion et les bonnes pratiques appropriées;
- encourager l'adoption de ces mesures et pratiques;
- renforcer les capacités à l'appui d'une gestion améliorée;
- nouer des partenariats efficaces avec le secteur privé aux niveaux tant national que régional; et
- faciliter l'établissement de programmes d'action régionaux destinés à améliorer la gestion des captures accessoires et à réduire les rejets.

Les Nations Unies débattent des prises accessoires et des stratégies régionales à adopter à leur égard

Les préoccupations suscitées par l'impact de la surpêche et de la pêche illicite, non déclarée et non réglementée, sur la sécurité alimentaire, les moyens d'existence et sur les habitats et les écosystèmes marins, ont fait l'objet, en décembre 2009, d'un débat à l'Assemblée générale des Nations Unies, qui a abouti à l'adoption de la résolution 64/72 relative à la viabilité des pêches. Les prises accessoires et les rejets ont été considérés comme une grave menace pour les pêches responsables. Le Comité des pêches (COFI) a ultérieurement demandé à la FAO d'élaborer des «directives internationales concernant la gestion des prises accessoires et la réduction des rejets». Ces directives, qui auront une portée mondiale, faciliteront l'application de mesures améliorées de gestion des prises accessoires dans le cadre d'opérations telles que le projet REBYC II, l'Initiative du Triangle de Corail et les projets de gestion des prises accessoires exécutés dans d'autres parties du monde.



Pour de plus amples informations, veuillez visiter le site du Département des pêches et de l'aquaculture de la FAO:

www.fao.org/fishery/gefshrimp

ou contacter: Francis Chopin, Fonctionnaire principal chargé des industries de la pêche (technologie de la pêche), Division de l'utilisation et de la conservation des ressources des pêches et de l'aquaculture (Francis.Chopin@fao.org)



La conservation et la gestion évolutive des Systèmes Ingénieux du Patrimoine Agricole Mondial (SIPAM)



Les SIPAM: Un patrimoine pour l'avenir



LES SYSTÈMES INGÉNIUEUX DU PATRIMOINE AGRICOLE MONDIAL (SIPAM) sont des systèmes et des paysages remarquables d'exploitation de terres riches en une diversité biologique d'importance mondiale. Ils sont le produit de l'adaptation d'une communauté à son environnement, à ses besoins et à ses aspirations à un développement durable (FAO, 2002).

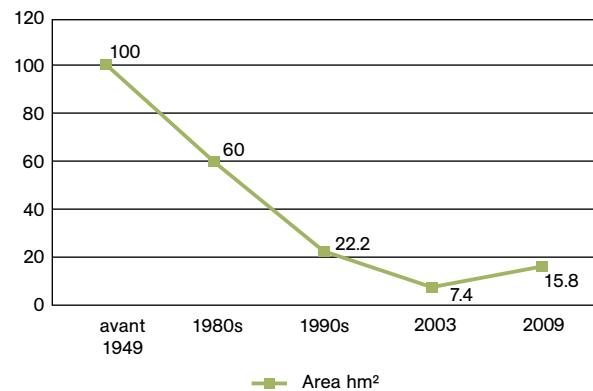
Partout dans le monde, des générations d'agriculteurs et d'éleveurs ont créé, façonné et entretenu des systèmes agricoles et des paysages spécifiques, en exploitant des ressources naturelles diverses au moyen de pratiques de gestion adaptées aux conditions locales. Fondés sur l'expérience et les savoirs locaux, ces systèmes agri-culturels ingénieux témoignent de l'évolution de l'Humanité, de la diversité de ses connaissances



L'association riz – poisson (Chine)

Un plat d'argile chinois datant de la dynastie des Han il y a 2000 ans, montre des poissons nageant d'un étang vers une rizières. L'association riz-poisson repose sur une symbiose écologique: le poisson est une source de nourriture et fournit des engrangements au riz, régule les conditions microclimatiques et mange les larves et les herbes dans les rizières inondées, réduisant ainsi les coûts de main-d'œuvre liés à la fertilisation et à la lutte contre les insectes.

Culture des variétés traditionnelles de riz dans le canton de Wannian (Chine)



Un impact décisif

La culture des variétés traditionnelles de riz dans le canton de Wannian, en Chine était en déclin jusqu'à l'introduction des SIPAM dans le pays en 2003 et la réorientation de la politique de soutien de l'État aux systèmes du patrimoine agricole, jointe à une prise de conscience de l'opinion, qui ont influé sur les décisions des agriculteurs et entraîné une augmentation des superficies consacrées à ces variétés, qui sont passées à 15.8M ha. Source: Wannian Rice System, 2010.

et du rapport étroit qu'elle entretient avec la nature. Ils ont assuré la conservation et l'adaptation d'une biodiversité agricole d'importance mondiale, de paysages remarquables, de savoirs autochtones et d'écosystèmes endurants, et surtout la fourniture durable de multiples biens et services, ainsi que la sécurité alimentaire et celle des moyens d'existence de millions de petits paysans pauvres.

Le caractère remarquable des SIPAM

Le caractère remarquable des SIPAM tient à ce qu'ils portent la marque de l'ingéniosité de l'être humain et de sa capacité d'adaptation aux aléas d'un environnement changeant au fil des générations, lesquelles ont donné naissance à des civilisations "agri-culturelles" millénaires. Oeuvre d'antiques civilisations agricoles, les SIPAM sont souvent localisés dans d'importantes aires d'origine et de diversité d'espèces végétales et animales



D. Boerma

Le système agropastoral Masaï (Kenya et Tanzanie)

Caractérisé par des modes extrêmement souples d'utilisation des ressources et par des valeurs culturelles fortement attachées à la conservation, ce système est créateur de synergies avec la flore et la faune sauvages.

domestiquées, dont la conservation in situ est d'une grande importance économique et d'un intérêt mondial. La survie des SIPAM est toutefois menacée par divers facteurs, notamment les suivants:

- la disparition des institutions coutumières et des formes d'organisation sociale sur lesquelles reposaient leur gestion;
- la conversion de l'habitat et les changements d'utilisation des terres, ainsi que les pratiques agricoles intensives non durables;
- le déplacement des populations autochtones; et
- l'affaiblissement des variétés traditionnelles par les espèces invasives et les variétés exotiques.

Conservation dynamique des SIPAM

Dix pays pilotes (Algérie, Chili, Chine, Inde, Kenya, Maroc, Pérou, Philippines, Tanzanie et Tunisie) se sont engagés en faveur de la conservation dynamique de leurs SIPAM. D'un coût de 18 millions USD, le projet est financé principalement par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), le gouvernement allemand, la FAO, le FIDA et les pays concernés. Il permettra à la FAO de mettre en valeur la notion de développement agricole et rural durable, tout en promouvant la diversité culturelle et la viabilité économique de la petite exploitation et de l'agriculture familiale. Le projet vise les objectifs suivants:

- accroître la prise de conscience, aux niveaux mondial et national, de l'importance des SIPAM et le soutien institutionnel nécessaire à leur protection;
- renforcer les capacités des communautés agricoles locales ainsi que des institutions locales et nationales, en vue de



P. Kochatkan

L'agriculture de Chiloé (Chili)

L'archipel de Chiloé, situé dans le sud du Chili, est une terre riche par sa mythologie, ses pommes de terre indigènes, ses forêts et sa culture. C'est l'un des rares endroits de la planète où subsiste la forêt vierge. Il se distingue par sa biodiversité agricole exclusive, dont la conservation et la gestion est assurée par le système agricole autochtone.



J. Bedel

Les oasis du Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie)

Les oasis du Maghreb sont des îlots de verdure prospérant dans un environnement hostile. Dominés par le palmier dattier et parsemés d'arbres et de cultures, ces anciens systèmes produisent une étonnante variété de fruits et de légumes, de céréales et de fourrages, de plantes médicinales et aromatiques. Des ouvrages d'irrigation perfectionnés, entretenus par les institutions locales traditionnelles de gestion des ressources, assurent une juste répartition de l'eau, élément crucial du système oasis.

la conservation et de la gestion des SIPAM, de la création de revenus et de l'accroissement durable de la valeur économique des biens et services procurés par ces systèmes;

- promouvoir des dispositifs de politiques, de réglementation et d'incitation favorisant leur conservation, leur adaptation évolutive et leur viabilité.

Pour de plus amples informations, veuillez visiter le site :

www.fao.org/nr/giahs

ou contacter GIAHS-Secretariat@fao.org



Enabling poor rural people to overcome poverty



Federal Ministry
of Food, Agriculture and
Consumer Protection

Les eaux internationales



Les eaux internationales – protéger les sources et les puits

LA SATISFACTION DE NOS BESOINS en produits alimentaires, fibres et biocarburants soumet les écosystèmes aquatiques, continentaux et marins, à une implacable pression. L'avenir de ces écosystèmes se présente mal, car ils devront nourrir une population de 9 milliards d'individus, dont le régime alimentaire sera plus raffiné.

L'intensification des pratiques agricoles modifie les cycles hydrologiques, accroît la pollution d'origine tellurique et provoque l'eutrophisation des eaux douces et marines. L'impact de l'intensification sur les couches aquifères et les eaux souterraines est particulièrement préoccupant. Souvent ces couches aquifères sont la dernière source d'approvisionnement des services d'irrigation à la demande et le dernier puits de stockage des éléments nutritifs et des pesticides. Dans le cadre de son programme AQUASTAT, la FAO a entrepris une évaluation mondiale des utilisations agricoles des eaux souterraines afin de définir les priorités de la gestion de ces eaux.

L'utilisation non durable des écosystèmes aquatiques ainsi que les impacts prévisibles de la variabilité et du changement du climat menacent les systèmes aquatiques de production alimentaire et pourraient avoir des conséquences catastrophiques pour les ressources halieutiques continentales et marines. Ces impacts compromettent déjà sérieusement la capacité des écosystèmes aquatiques à fournir un large éventail de biens et services. Pour inverser la tendance, il faudra modifier les pratiques agricoles et halieutiques, de concert avec la gestion des ressources naturelles aux niveaux à la fois national et international.

Stratégie de la FAO relative aux eaux internationales

La FAO collabore avec les acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux afin d'établir, au-delà de la mise en valeur des ressources naturelles, des partenariats pour la gestion en commun des services écosystémiques. Elle continue d'aider les pays à adapter de façon responsable le développement agricole, forestier, halieutique et rural aux exigences de la mondialisation.

Plus précisément, la FAO prodigue des conseils en matière de techniques et de politiques, et aide ses pays membres à gérer leurs ressources naturelles grâce à des programmes exécutés par des spécialistes de l'agriculture, des forêts, des pêches, de l'économie environnementale et des institutions rurales. Les cibles de cet appui technique vont des agences de bassins fluviaux internationaux aux organismes régionaux des pêches, et des décideurs politiques nationaux aux écoles pratiques d'agriculture pour la gestion des ressources naturelles. Les enseignements

recueillis alimentent ensuite les réunions internationales sur les eaux douces et marines, y compris ONU-Eau, le Forum mondial de l'eau, le comité des pêches de la FAO et des initiatives telles que le système de surveillance des ressources halieutiques.

Au plan opérationnel, la stratégie de la FAO consiste à mobiliser les financements nécessaires pour inverser la tendance et atténuer les impacts du développement agricole sur les ressources aquatiques. À cet effet, elle promeut la réorientation des politiques agricoles et halieutiques nationales, et les innovations, ainsi que les approches systémiques de la gestion de l'eau agricole et des pêches maritimes et continentales afin d'aider les parties prenantes à traiter les problèmes de gestion des écosystèmes sans se limiter à leurs seuls intérêts sectoriels. Cette stratégie fait pendant à l'analyse diagnostique transfrontalière et au plan d'action stratégique adoptés dans le cadre de la stratégie du FEM visant le domaine d'intervention des eaux internationales.

La FAO en action – Faciliter la coopération internationale dans le domaine des eaux internationales

Forte de ses vastes compétences dans des domaines tels que la gestion des ressources en eaux superficielles et souterraines, la gestion durable des forêts et des pêches, la législation sur l'eau et les ressources naturelles, l'aménagement du territoire, l'agrobiodiversité et la conservation, la FAO aide ses pays membres à élaborer, exécuter et superviser une grande variété de projets. L'interdisciplinarité, les approches novatrices et le travail en partenariat avec les parties prenantes, les ministères compétents, les institutions scientifiques et économiques s'occupant de la gestion des ressources naturelles, les ONG et la communauté des donateurs, sont les principales caractéristiques de cette démarche. Des systèmes d'appui ont été établis dans le cadre de ces partenariats, englobant les bassins fluviaux internationaux, les lacs qui y sont associés et les grands écosystèmes marins. L'initiative du bassin du Nil est un exemple de programme issu de ce type de partenariat et de réseau. La FAO participe aussi à un certain nombre de projets du FEM sur les eaux internationales, concernant, entre autres, le fleuve Okavango et les grands écosystèmes marins du courant de Benguela, du golfe du Bengale et du courant des Canaries.

Gestion des connaissances: la FAO a établi une large gamme de bases de données de référence, de normes et de codes, parmi les meilleures au monde, notamment concernant l'état des ressources en terres (TERRASTAT), en eaux (AQUASTAT)

Le grand écosystème marin du courant des Canaries (projet CCLME)

Le projet CCLME est unique par la combinaison stratégique des dispositifs de gouvernance des pêches et des écosystèmes qu'il comporte. Les réformes de gouvernance et les programmes d'investissement et de gestion qu'il propose permettront aux pays participants (Cap-Vert, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Maroc, Mauritanie et Sénégal) de traiter les problèmes transfrontaliers prioritaires du déclin des pêches, ainsi que de la biodiversité et de la qualité de l'eau qui y sont associés. L'objectif environnemental à long terme est d'inverser le processus de dégradation du GEM, causée par la surpêche, la modification de l'habitat et le changement de la qualité de l'eau, grâce à l'adoption d'une approche systémique de la gestion. L'exécution de ce projet d'une durée de cinq ans, financé par le FEM, a démarré en avril 2010.

et en poissons (FISHSTAT), l'administration de l'eau (FAOLEX), la sécurité sanitaire et la qualité des aliments (directives OMS/FAO), et la pêche responsable. Ces bases de données sont d'une grande utilité pour l'établissement de lignes de référence économiques et environnementales, par exemple dans le cadre des analyses diagnostiques transfrontalières concernant des bassins fluviaux internationaux ou de grands écosystèmes marins. Placées dans le domaine public, elles sont en libre accès.

Analyse et élaboration de programmes: L'analyse et l'élaboration des programmes d'investissement font appel aux prévisions économiques de l'Unité des études prospectives mondiales et aux compétences en matière d'élaboration de projets du Centre d'investissement de la FAO. Les activités correspondantes sont axées sur le développement agricole et rural durable, mais elles portent aussi sur les impacts de l'urbanisation et de l'agriculture intensive, en ce qui concerne particulièrement les produits chimiques agricoles, le drainage et la salinité. Les résultats des programmes de terrain et les études d'experts sont synthétisés et publiés dans des rapports mondiaux tels que la situation mondiale des pêches et de l'aquaculture (SOFIA) et l'importante contribution de la FAO au rapport mondial d'ONU-Eau sur la mise en valeur des ressources en eau. Mettre à niveau la gestion des eaux internationales

La FAO accroît l'assistance qu'elle apporte à ses pays membres pour l'élaboration et l'exécution de projets relatifs aux eaux internationales. L'objectif est d'augmenter l'assistance aux organisations régionales de gestion des bassins versants, couches aquifères, lacs et écosystèmes marins afin d'évaluer les impacts du développement de l'agriculture, des pêches et de l'aquaculture, la concurrence des autres secteurs et les dotations en ressources naturelles.

Pour l'avenir, la FAO s'est engagée à accroître sa collaboration avec les institutions des Nations Unies et les ONG qui s'occupent des problèmes environnementaux internationaux au titre du domaine d'intervention du FEM relatif aux eaux internationales:

- en renforçant les capacités dans le domaine des approches multidisciplinaires novatrices faisant appel au travail en équipe, et leur application à l'utilisation durable des biens et services écosystémiques,
- en obtenant des moyens financiers supplémentaires des partenaires bilatéraux dans les domaines de la maîtrise de l'eau, de la dégradation des terres, et des pêches de capture maritimes et continentales, et



Protection environnementale et gestion durable du bassin du fleuve Okavango (projet EPSMO)

L'intensification des pressions socio-économiques qui s'exercent sur le bassin du fleuve Okavango, à cheval sur l'Angola, le Botswana et la Namibie, menace de changer le caractère de ce bassin, ce qui pourrait entraîner la perte des bénéfices économiques et environnementaux qu'il fournit. Dans le cadre d'un partenariat réunissant la FAO, le PNUD, la Commission permanente du bassin du fleuve Okavango (OKACOM) et les gouvernements, le projet EPSMO cofinancé par le FEM a mené une analyse diagnostique transfrontalière (ADT) destinée à anticiper les impacts environnementaux, sociaux et économiques et les problèmes politiques et institutionnels résultant de la modification du débit du fleuve ; à recenser les dangers potentiels et les conséquences d'un mode de développement fondé sur une exploitation croissante des ressources en eau; et à trouver un compromis entre l'exploitation de la ressource et les bénéfices potentiels globaux, sans nouvelle perte de fonction écosystémique.

Un programme d'action stratégique (PAS) a été élaboré parallèlement à l'ADT afin de permettre l'affinement des informations fournies par l'ADT et des priorités d'investissement pour l'exécution du PAS. De cette manière, l'ADT a fixé les priorités du PAS qui comprendra des volets clés pour la mise en valeur d'autres ressources en terres et en eaux, afin de recueillir des bénéfices environnementaux globaux à l'échelle du bassin de l'Okavango. Cette priorité de développement est particulièrement importante pour les deux sous-bassins de l'Angola, Cubango et Cuito, où la population rurale est entrée dans une phase de réinstallation soutenue et où le PAS peut éviter la dégradation des terres, des eaux et de l'écosystème aquatique.

- en mobilisant des ressources accrues dans le cadre de réseaux de partenariats étendus.

Pour de plus amples informations, veuillez visiter les sites suivants:

Division des terres et des eaux de la FAO: www.fao.org/nr/water
Département des pêches et de l'aquaculture de la FAO: www.fao.org/fi
ou contacter: Jacob Burke, Fonctionnaire principal (politiques des eaux), Division des terres et des eaux, membre du groupe du FEM sur les eaux internationales, jacob.burke@fao.org,
Merete Tandstad, Spécialiste des ressources halieutiques, Division de l'utilisation et de la conservation des ressources des pêches et de l'aquaculture, merete.tandstad@fao.org

La gestion durable des forêts



Appliquer la bonne approche en matière de gestion des forêts

COUVRANT ENVIRON 30 POUR CENT de la surface terrestre du globe, abritant la majeure partie de la biodiversité terrestre du monde et contenant davantage de carbone que l'atmosphère, les forêts sont l'un des écosystèmes les plus complexes de la planète. Elles jouent un rôle essentiel dans les moyens d'existence ruraux, la biodiversité, l'atténuation des impacts climatiques, l'approvisionnement énergétique, et la protection des sols et des eaux. En outre, les terres boisées et les arbres isolés sont particulièrement importants dans les zones arides et autres écosystèmes fragiles.

Les forêts apportent aussi une importante contribution à l'approvisionnement énergétique à l'échelle mondiale, en particulier en zone rurale, et fournissent des matériaux de construction ainsi que des produits papetiers. Les produits forestiers non ligneux, notamment les aliments, fourrages et médicaments, sont d'une importance vitale pour des centaines de millions de personnes. Les valeurs culturelles, spirituelles et récréatives attachées à la forêt et aux arbres sont universellement appréciées.

Malgré la prise de conscience de l'importance cruciale des forêts, chaque année, 13 millions d'ha de forêts, soit la superficie de la Grèce, disparaissent principalement au profit de l'agriculture. Cette perte est en partie compensée par les 8 millions d'ha de forêts nouvelles établis chaque année, mais la planète perd encore 15 000 ha de forêts par jour. La pression de l'homme sur la forêt et les terres forestières entraîne des pertes de biodiversité, la dégradation des forêts, des terres et des eaux, et le rejet de quantités considérables de carbone dans l'atmosphère.

La gestion durable des forêts, but ultime de la sylviculture, a pour objet d'assurer que les bénéfices procurés par les forêts échoient aux populations qui y vivent et dont les moyens d'existence en dépendent, tout en préservant cette ressource vitale. La gestion durable des forêts est tout à fait cohérente avec l'« approche écosystémique ». Les deux concepts sont fondés sur une appréhension holistique des dimensions environnementale, sociale et culturelle dans l'élaboration des politiques et des plans de gestion et de conservation des ressources.

La FAO contribue à la gestion durable des forêts

La FAO promeut la gestion durable des forêts en mettant son expertise technique à la disposition des pays membres dans le cadre de projets de terrain. L'étroite relation unissant la fonction normative et les activités de terrain crée un flux d'information à double sens et renforce les activités opérationnelles.

En outre, la FAO aide les pays à élaborer des politiques et à planifier des stratégies pour la gestion et la protection de leurs forêts. Elle s'attache à nouer des partenariats afin de produire les connaissances et les conditions favorables nécessaires à une application efficace de la gestion durable des forêts dans tous les pays.

Les partenariats consolident les efforts de gestion durable des forêts

De plus en plus, la FAO mène ses activités forestières dans le cadre de partenariats, aux différents niveaux international, régional et national.

- partenariat de collaboration sur les forêts (PCF) – La FAO assure la présidence du PCF, qui rassemble 14 organisations

Restauration des forêts et des terres forestières dégradées en Iran

Environ 70 pour cent de la superficie de la République islamique d'Iran est constituée de zones arides couvertes de forêts et de parcours pastoraux, où 75 millions d'ha environ sont exposés à l'érosion hydraulique et 20 autres millions d'ha à l'érosion éolienne. Ces conditions rigoureuses, jointes à la pauvreté et au manque d'opportunités socioéconomiques, poussent les populations rurales à surexploiter leurs fragiles ressources par le surpâturage, la récolte non durable du bois de feu et la coupe claire des forêts, entretenant un cercle vicieux de dégradation et de désertification ainsi que de pauvreté et d'insécurité alimentaire. En partenariat avec l'Organisation de gestion des forêts, des parcours et des bassins versants (FRWO), les institutions nationales de recherche agronomique et les acteurs concernés, la FAO exécute un projet d'une durée de cinq ans, cofinancé par le FEM, ayant pour objet de réduire la dégradation des terres et des forêts ainsi que la perte de biodiversité en faisant appel à la participation et à l'initiative des communautés pour la gestion durable et la conservation des terres, des forêts et de la biodiversité dans les provinces de Kerman et du Sud-Khorasan. Ce projet renforce les capacités des communautés locales et des acteurs concernés à mettre en œuvre de bonnes pratiques de gestion durable des terres et des forêts et à les intégrer dans les politiques et les plans nationaux et locaux.

Programme national de suivi et d'évaluation des forêts

Depuis 2000, ce programme de la FAO est appliqué dans plus de 20 pays, qu'il aide à établir des systèmes de suivi à long terme de leurs ressources forestières. Au Brésil, la FAO travaille en partenariat avec le gouvernement à la mise en œuvre d'un projet relatif au cadre national des politiques et des connaissances à l'appui de la gestion durable des ressources forestières du pays. Ce projet a pour objet de fournir des informations et des analyses de bonne qualité sur les ressources forestières, l'utilisation des terres et la couverture des sols aux décideurs et autres parties prenantes, dans le cadre d'un effort visant à accroître la contribution des forêts brésiliennes au bien-être national et à l'environnement mondial. Financé par le gouvernement brésilien, le FEM et la FAO, il est doté d'un budget estimé à 65,5 millions d'USD.

internationales, institutions et secrétariats de conventions à vocation forestière afin de soutenir la mise en œuvre d'une gestion durable des forêts. Les membres du PCF s'attachent à harmoniser leurs activités et à réduire les doubles emplois.

- mécanisme des programmes forestiers nationaux – La FAO héberge ce mécanisme, un partenariat multidonateurs qui soutient les ONG de base dans les pays en développement, afin d'accroître la participation aux décisions à tous les niveaux.
- commissions régionales et Comité des forêts de la FAO – La FAO dessert six Commissions régionales des forêts, qui sont, dans chaque grande région du monde, le principal lieu de débat pour les pays, la société civile et le secteur privé, sur les questions relatives aux forêts et à la sylviculture. Ces commissions portent les problèmes régionaux à l'attention du Comité des forêts de la FAO, instance mondiale compétente pour l'examen des questions techniques et politiques.

Gérer les connaissances et diffuser les bonnes pratiques

Centre mondial de validation des connaissances sur les forêts et la sylviculture, la FAO collecte et diffuse des informations et exécute des études analytiques visant à déterminer les tendances et à recenser les bonnes pratiques en matière de gestion durable des forêts. Ces études sont notamment les suivantes:

- **suivi et évaluation des forêts nationales** – En partenariat avec les institutions nationales, la FAO entreprend des évaluations sur le terrain, qui fournissent des informations sur les ressources forestières ainsi que sur leur gestion et leur utilisation.
- **évaluation des ressources forestières mondiales** – Les informations provenant des évaluations nationales alimentent cet effort mondial visant à recueillir des informations, dont la qualité est contrôlée, sur les ressources forestières ainsi que sur leur gestion et leur utilisation.
- **études prospectives du secteur forestier** – En collaboration avec les pays, la FAO étudie les tendances régionales et mondiales, et élabore des scénarios relatifs aux évolutions futures du secteur forestier.
- **produits forestiers** – La FAO est la première source mondiale de statistiques sur la production, la consommation et le commerce du bois et des produits forestiers non ligneux ainsi que des combustibles ligneux.
- **forêts et pauvreté** – la FAO génère des connaissances qu'elle partage, afin de favoriser les changements susceptibles



Gestion intégrée du massif du Fouta Djallon

Souvent appelé le château d'eau de l'Afrique de l'Ouest, le massif du Fouta Djallon, situé dans la partie centrale de la République de Guinée, est le berceau d'un réseau hydraulique naturel, vaste et diversifié, composé de 8 000 sources et de 15 cours d'eau qui se prolongent dans dix pays d'Afrique de l'Ouest. Six des fleuves les plus importants d'Afrique de l'Ouest (Niger, Sénégal, Gambie, Kaba, Kolenté et Koliba) reçoivent plus de 70 pour cent de leurs eaux de ce massif. Les pressions actuellement exercées par la désertification, la dégradation des terres et le développement inconsidéré de ce massif menacent gravement ces grands systèmes fluviaux, leur diversité biologique et le potentiel de production de leurs ressources naturelles. En partenariat avec les gouvernements des pays intéressés (Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Sierra Leone), l'Union africaine, Le PNUE, le FEM et d'autres organismes de développement, la FAO exécute un programme d'une durée de dix ans et d'un coût de 44 millions d'USD, visant à assurer la conservation et la gestion durable des ressources naturelles du massif. Un cadre juridique et institutionnel sera mis en place pour faciliter la collaboration régionale à la gestion du massif, renforcer les capacités nationales, et élaborer, expérimenter et reproduire des modèles de gestion durable des terres par les communautés.

d'accroître la place que tiennent les ressources fournies par les forêts et les arbres dans les moyens d'existence des pauvres.

- **forêts et changement climatique** – La FAO promeut le rôle des forêts dans l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses impacts, par l'analyse et la diffusion d'informations pertinentes.
- **bonne pratiques** – La FAO facilite la participation de parties prenantes multiples à l'élaboration de codes ou de directives préconisant de bonnes pratiques dans des domaines tels que l'exploitation forestière, les plantations forestières, les incendies de forêts, la santé des forêts, les forêts en milieu aride, la gestion des bassins versants, et la gestion de la faune sauvage et des aires protégées.

Pour de plus amples informations, veuillez visiter le site web du Département des forêts de la FAO:

www.fao.org/forestry

ou contacter le Directeur de la Division de l'évaluation, de la gestion et de la conservation des forêts: FOM-Director@fao.org

La gestion durable des terres



Dégradation des terres, gestion durable et agriculture

LA DÉGRADATION DES TERRES TOUCHE, d'une façon ou d'une autre, un habitant de la planète sur trois. D'après les estimations les plus récentes, près de 2 milliards d'ha dans le monde, soit deux fois la superficie de la Chine, sont déjà fortement dégradés, parfois irréversiblement. Qu'il s'agisse de vastes superficies de terres cultivées, d'herbages, de terres boisées ou de forêts, leur dégradation nuit à la productivité, perturbe les fonctions vitales des écosystèmes, menace la biodiversité et les ressources en eaux, et accroît la vulnérabilité au changement climatique.

La gestion durable des terres (GDT) permet de réduire au minimum la dégradation des terres, de restaurer les zones dégradées et d'assurer l'utilisation optimale des ressources en terre au bénéfice des générations présentes et futures. En outre, elle répond au profit de tous à de nombreuses autres priorités de développement, notamment parce qu'elle accroît à long terme la productivité des terres, et par suite, la sécurité alimentaire; renforce considérablement la fixation du carbone et la résilience des écosystèmes, toutes deux nécessaires à l'adaptation au changement climatique et à l'atténuation de ses effets ; améliore l'approvisionnement durable en bois, fibres et biocombustibles ; et joue un rôle essentiel dans la gestion de la rareté de l'eau.

La GDT s'appuie sur les principes communs suivants:

- fonder les technologies et les pratiques sur des principes agroécologiques et promouvoir si possible une intensification durable,
- mettre en œuvre des approches participatives, faisant appel à l'initiative des utilisateurs des terres,
- intégrer la planification et l'utilisation des ressources naturelles aux niveaux de l'écosystème, du bassin versant et du système agricole,
- assurer la participation de multiples parties prenantes à tous les niveaux – local, sous-national, national, transfrontières, régional et mondial,
- axer l'appui aux politiques et aux institutions sur la mise en place de mécanismes d'incitation favorisant une large adoption de la GDT et la création de revenus au niveau local.

L'application de la GDT exige une collaboration et des partenariats à tous les niveaux – utilisateurs des terres, experts techniques et décideurs politiques – afin que les causes de la dégradation et les mesures à appliquer pour y remédier puissent être correctement diagnostiquées, et que le cadre ambiant des politiques et des réglementations permette l'adoption de mesures de gestion appropriées.

Relier le développement humain et la gestion des ressources naturelles

Consciente de la difficulté de trouver un juste équilibre entre la conservation des ressources et leur utilisation durable, la FAO a retenu, parmi les huit piliers de son Cadre stratégique 2010-2019, la « gestion durable des terres, des eaux et des ressources génétiques et réponses améliorées aux défis mondiaux liés à l'environnement ayant une incidence sur l'alimentation et l'agriculture ». Elle a établi un groupe de travail interdépartemental sur la désertification et plusieurs activités dans le cadre de son programme ordinaire, afin de mobiliser la mine de compétences et l'expérience dont elle dispose en matière de dégradation des terres et de GDT au profit de ses pays membres, contribuant ainsi à améliorer la sécurité alimentaire et à réduire la pauvreté.

Lutter contre la dégradation des terres par le renforcement des capacités, les partenariats et les savoirs

Les informations provenant de centaines de projets et programmes exécutés par la FAO et ses partenaires au cours de la décennie écoulée constituent aujourd'hui une riche base de bonnes pratiques et d'enseignements, recueillis dans des écosystèmes et des contextes divers.

Renforcement des capacités. La FAO soutient ses pays membres dans une large gamme de technologies et d'approches complémentaires, en leur offrant la formation, l'information, la communication, les outils, le matériel, et les services consultatifs nécessaires au renforcement des institutions, à la réforme des politiques et à l'établissement des programmes nationaux.

La FAO a adopté et promeut une large gamme de programmes et d'approches en matière de GDT, notamment les écoles d'agriculture de terrain, l'agriculture de conservation, les approches de la gestion intégrée des terres et des eaux dans le cadre des bassins versants et des systèmes agricoles, et l'amélioration des pratiques culturales ; la gestion des terroirs et la planification de l'utilisation des terres ; la protection intégrée des végétaux contre les ravageurs; et la gestion durable des parcours et des forêts. Elle aide aussi ses pays membres à exécuter divers projets cofinancés par le FEM ayant pour objet les problèmes transfrontaliers de dégradation des terres, notamment le projet de gestion intégrée du massif du Fouta Djallon, le programme

LADA: Évaluation de l'état, des causes et des impacts de la dégradation des terres

La dégradation des terres est un grave problème qui dépasse les frontières nationales, les zones écologiques et les groupes socioéconomiques, et peut avoir des conséquences catastrophiques pour les populations des zones arides, qui sont parmi les plus pauvres du monde. L'évaluation de la dégradation des terres dans les zones arides (LADA), initiative conduite par la FAO en partenariat avec le PNUE, le FEM et d'autres acteurs a pour objet d'évaluer l'état, les causes et les impacts de la dégradation des terres aux niveaux mondial, national et local, de recenser les points chauds et de définir les mesures à prendre pour y remédier. Elle met à profit les outils d'information géographique, les connaissances scientifiques et locales, et le constat que la dégradation des terres est un problème biophysique, social, économique et environnemental.

transfrontières de gestion des écosystèmes agricoles du bassin versant de la Kagera, et l'utilisation des écoles d'agriculture de terrain pour lutter contre la dégradation des terres dans les zones agropastorales de l'est du Kenya.

Un lieu de réunion international. La FAO offre un lieu de débat neutre et organise des assemblées internationales, où les gouvernements et les organisations intéressées peuvent se réunir pour débattre des problèmes liés aux pressions responsables de la dégradation des terres, et s'accorder sur les meilleurs moyens d'utiliser et de gérer leurs terres, leurs eaux et leurs ressources biologiques.

Gestion des connaissances et diffusion de bonnes pratiques. La FAO demeure à l'avant-garde en matière de rassemblement et de diffusion des données et de l'information concernant l'agriculture, les terres, les eaux, et les ressources halieutiques et forestières, par l'intermédiaire de ses pays membres et de ses projets de terrain. Ses systèmes d'information et ses bases de données sur la dégradation des terres et la GDT sont fondés sur les connaissances scientifiques, l'expérience locale et les innovations des agriculteurs.

Un grand nombre de bases de données et d'ouvrages de référence scientifiques relatifs à la GDT sont disponibles sur le site web de la FAO, par exemple : FAOSTAT, TERRASTAT, AQUASTAT et FORIS, qui contiennent des données sur l'agriculture, les terres, les eaux et les forêts. Ces systèmes comprennent, entre autres, le système d'information et d'aide à la décision sur les ressources en terres (LRIS), le système mondial d'observation terrestre (SMOT), la base de données harmonisée des sols du monde (FAO/IIASA/CCR/ISRIC/ISSCAS), l'étude FAO/IIASA sur le zonage mondial en zones agroécologiques (GAEZ) et l'évaluation des ressources forestières mondiales (FRA).

Des informations sont également disponibles sur les normes et réglementations relatives à l'administration des eaux (FAOLEX) et à la conduite de l'élevage (LEAD), ainsi que par le biais de programmes tels que Africover et son élargissement dans le cadre du Réseau mondial sur le couvert végétal (GLCN) et de l'initiative LADA. En outre, la FAO est le partenaire principal de plusieurs initiatives internationales, telles que l'Étude mondiale des approches et des technologies de conservation (WOCAT), le Réseau agroforestier pour l'Asie et le Pacifique (APAN), le Réseau participatif sur la gestion des bassins versants en Asie (WATMANET) et le Réseau sur la gestion intégrée des sols salinés (SPUSH).



TerrAfrica, un partenariat pour la GDT en Afrique subsaharienne

En Afrique subsaharienne, la dégradation des terres fait reculer la production agricole de 3 pour cent par an. Pour enrayer, prévenir et inverser cette dégradation, la FAO joue un rôle de premier plan au sein de TerrAfrica, une initiative réunissant de multiples partenaires sous la conduite de la Banque mondiale et du NEPAD, qui a pour objet d'accroître le niveau, l'efficience et l'efficacité des investissements dans la gestion durable des terres (GDT) en Afrique subsaharienne. TerrAfrica et le programme d'investissement stratégique (SIP) qui lui est lié reposent sur les trois piliers que sont la constitution de coalitions, la gestion des connaissances et l'investissement. Terrafrica/SIP est un mécanisme collectif visant à supprimer les blocages qui entravent la mobilisation et l'utilisation efficace des ressources financières et autres, ainsi qu'à intégrer et à financer des stratégies nationales efficaces de GDT, en particulier dans le cadre du Programme détaillé du NEPAD pour le développement de l'agriculture africaine. La FAO a apporté un appui aux pays et fourni des produits et des services en matière de connaissances, tels qu'un document d'orientation, des directives politiques et techniques et une base de données en ligne.

Partenariats. La dégradation des sols est un problème répandu et croissant, dont la solution passe par des approches coordonnées et concertées ainsi que par des programmes et des actions ciblés. Au niveau international des politiques et à ceux, national et local, de l'exécution des projets, la FAO collabore avec de nombreuses institutions intergouvernementales, régionales, nationales, et non gouvernementales ainsi qu'avec des partenaires de développement multilatéraux et bilatéraux. Elle collabore aussi étroitement avec les secrétariats de l'UNCCD et du FEM ainsi qu'avec d'autres institutions du FEM, au niveau des projets, des politiques et des stratégies, et a beaucoup contribué à la réflexion du FEM sur la GDT et la gestion durable des forêts. La FAO continuera à renforcer cette collaboration afin de mettre l'ensemble de son expertise multidisciplinaire et de son expérience au service de ses pays membres.

Pour de plus amples informations, veuillez visiter le site web de la Division des terres et des eaux de la FAO : www.fao.org/landandwater ou le site de la FAO sur la désertification: www.fao.org/desertification

ou contacter: Parviz Koohafkan, Directeur de la Division des terres et des eaux Parviz.Koohafkan@fao.org ou Dominique Lantieri, Secrétaire du Groupe de travail interdépartemental sur la désertification, Dominique.Lantieri@fao.org